

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 13 mars 2015

Service instructeur
Service du Développement Economique

N° CP-2015-3-2-9

Service consulté

**UNIVERSITE DE HAUTE-ALSACE
PROJET CHAFILTEX
PROLONGATION DE LA DUREE DE VALIDITE DE LA SUBVENTION**

Résumé : Dans le cadre de son soutien pour le développement de nouvelles filières économiques s'inscrivant dans la démarche PLANETES 68, le Conseil Général a accordé, lors de la Commission Permanente du 12 septembre 2014, une subvention de fonctionnement de 28 375 € à l'Université de Haute Alsace pour le développement de la Filière Chanvre Alsace-Lorraine mené par le Consortium CHAFILTEX et piloté par l'entreprise Velcorex et le Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles de l'UHA pour la période du 1er juin au 31 décembre 2014.

Dans le cadre du présent rapport, il vous est proposé, au vu de la demande de l'UHA, de prolonger la durée de validité de l'aide en 2015 afin que l'UHA puisse finaliser ses travaux de recherche jusqu'au 30 avril 2015 et permettre au Département de verser le solde de la subvention après la transmission des justificatifs finaux.

Dans le cadre de son soutien pour le développement de nouvelles filières économiques s'inscrivant dans la démarche PLANETES 68, le Conseil Général a accordé, par délibération n° CP-2014-8-2-14 de la Commission Permanente du 12 septembre 2014, une subvention de fonctionnement de 28 375 € à l'Université de Haute-Alsace (UHA) pour le développement de la Filière Chanvre Alsace-Lorraine mené par le Consortium CHAFILTEX et piloté par l'entreprise Velcorex et le Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles de l'UHA pour la période du 1er juin au 31 décembre 2014.

Le projet CHAFILTEX a été créé en juillet 2012. Porté notamment par le Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles (LPMT) de l'Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace (ENSISA) de l'UHA, il implique actuellement le Pôle Fibres, le Pôle Textile Alsace, dix industriels, deux laboratoires et un centre technique.

L'UHA vient de solliciter le Département afin de prolonger la durée de validité de l'aide en 2015 afin de lui permettre de finaliser les travaux de recherche jusqu'au 30 avril 2015.

Un acompte de 50 %, soit 14 187,50 € a été versé en octobre 2014. Le solde sera versé au vu des justificatifs finaux qui ne pourront être transmis par l'UHA qu'après le 30 avril 2015.

En conclusion, je vous propose :

- de prolonger, jusqu'au 30 octobre 2015, la durée de validité de la subvention de fonctionnement de 28 375 € accordée à l'Université de Haute-Alsace pour le projet CHAFILTEX qui concerne le développement de la Filière Chanvre Alsace-Lorraine mené par le Consortium CHAFILTEX et piloté par l'entreprise Velcorex et le Laboratoire de Physique et Mécanique Textiles de l'UHA, afin de pouvoir régler le solde pour un montant de 14 187,50 €,
- d'imputer la dépense correspondante sur le Programme F824 – Soutien aux entreprises et organismes divers – chapitre 65 – fonction 90 – nature 65737 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER